

09 JUL. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS SEDANAIS

DELIB N° 044-10

**OBJET : Subvention 2010 pour Ardennes - Génétique Elevage (Foire Agricole).**

L'an deux mille dix, le 1<sup>ER</sup> Juillet à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Sedanais s'est réuni en session ordinaire à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, après convocation adressée le 25 Juin 2010 par le Président en exercice, M. Didier HERBILLON. Et affichée le 25 Juin 2010.

|  |    |
|--|----|
| NOMBRE DE DELEGUES STATUTAIREMENT                              | 56 |
| NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE (1 commune n'ayant pas désigné) | 55 |
| PRESENTS (titulaires et suppléants)                            |    |
| DELEGUES TITULAIRES VOTANTS                                    | 44 |
| DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS                                    | 7  |
| POUVOIRS   | 0  |

**ETAIENT PRESENTS :**

**Délégués titulaires :** M. André DROUARD, Mme Maryse GOBERT, MM. Claude TUOT, Christophe BAILLY, Pierre CORNET, Mmes Evelyne MOREAUX-MASSIN, Dominique PATTE-MEURIE, MM. Frédéric LE GUINIO, Yves BARRIOL, Mmes Véronique JAMES, Raymonde MAHUT, MM. Bernard SPAZZI, Michel NAPARTY, Mmes Sylviane WANWETS WINKEL, Marie-Françoise KRANTZ, MM. Denis FERRON, Roger VIARD, Emmanuel JACQUEMIN, Gérard MANOT, Stephen KRAUS, Mme Fédora THEYS, MM. Roger WATELET, Christian APOTHELOZ, Mme Anne BARON, M. Michel BERNARD, Mmes Arlette CHARBONNIER, Marzia DE BONI, Pascale FABRE, M. Didier HERBILLON, Mme Elisabeth HUSSON, MM. Philippe JACOB, Francis MANSU, Mme Arlette VALLEE, MM. Jean-Claude CLOSSE, Stéphane DUMAY, Christophe DEGLAIRE, Guy ROGER, Eric DROUIN, Dominique LINDENBERGER, Didier ZANOTTO, Sébastien DELIEGE, Patrick DUTERTRE, François BUSSIERE, Roger FOURILE.

**Délégués titulaires ayant donné pouvoir (article 8.5 du règlement intérieur) :**

**Délégués suppléants avec droit de vote :** MM. Jean-Pierre NEVEUX, Michel JAUNET, Jean-Marie GERARD, Michel SALPETIER, Bernard GUIDEZ, Mme Géraldine ROUSSEL, Hannibal LEITE.

**Délégués suppléants :** MM. Mickaël HOLVECK, Louis REINBOLD, Christophe BERTIER, Mme Martine BERG, M. Mistral BANA, Mme Béatrice YAU, MM. Patrick GERARD, Denis AUPRETRE.

**Absents excusés :** MM. Jean-Claude SCHUBER, Bernard STRINGER, Jean-Paul COLINET, Mmes Annie MARLET, Sophie LINTINGRE, Monique HUCORNE, Dominique VIOT, MM. Eric PICART, Jean-Claude ROBIN.

Mme la vice-présidente chargée du Commerce et de l'Artisanat rapporte ce qui suit : « L'association « Ardennes Génétique Elevage » est l'organisateur des « Journées de l'Elevage » qui se dérouleront en même temps que la foire commerciale de Sedan, les 10,11 et 12 septembre 2010. Cette foire est devenue la foire de référence dans le domaine de l'élevage. Elle implique une forte mobilisation de ses partenaires, notamment des bénévoles (environ 150). Près de 40 000 visiteurs s'y retrouvent. Son succès tient en partie au développement des innovations, chaque année, et à la reconduction des actions, qui ont trouvé leur public. L'édition 2010 aura pour trame de communication le terme « VERT » (« VERS »). Un concours de produits régionaux doit être organisé dans le cadre du marché des produits fermiers, en collaboration avec le Lycée agricole de Saint Laurent. Les visiteurs de la foire pourront constituer le jury de ce concours, doté de prix qui seront remis lors de la foire. L'association sollicite une aide de la Communauté de Communes de 6 000 € dans un budget global de 208 000 € :

- 3 000 € comme chaque année pour le fonctionnement de la foire,
- 3 000 € pour l'organisation de ce concours de produits fermiers.

Sur l'édition précédente, la Communauté a accordé une participation de 3 000 €. Le budget prévisionnel s'élevait à 185 000 €. Les dépenses effectives se sont élevées à 229 051 € (+ 28 000 € d'investissements).

La Commission commerce propose l'octroi d'une subvention de 4 500 € (3 000 € pour l'organisation générale et 1 500 € pour le concours de produits).

**Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins une abstention,**

- Vote une subvention de trois mille euros (3 000€) à l'association Ardennes Génétique Elevage pour l'organisation des Journées de l'Elevage à la foire agricole de Sedan à l'automne 2010, Dépense éligible retenue : 208 000 € - Taux de subvention : 1.44%
- Vote une subvention de mille cinq cent euros (1.500€) à l'association Ardennes Génétique Elevage pour le Concours de produits régionaux – foire agricole 2010

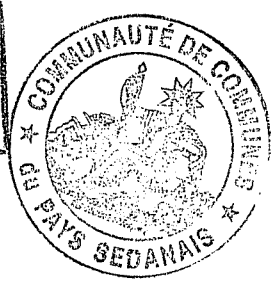
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif,
- Autorise le Président et/ou le vice-président délégué à établir l'arrêté de subvention correspondant et à procéder au contrôle et au règlement de la subvention, et à mener toute action se rapportant à cette opération

Fait à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, les jour, mois et an que dessus,  
 Suivent les signatures.

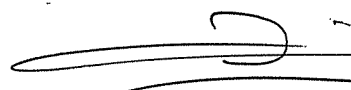
Reçu par le Représentant  
 de l'État le ...09 JUIL 2010.....  
 Publié le ...09 JUIL 2010.....  
 Notifié le .....

**LE PRÉSIDENT**  
 P / Délégué

Le Directeur  
**E. AMSIL**

P/EXPEDITION CONFORME  
**LE PRÉSIDENT**



**Didier HERBILLON**

